

Documents nécessaires à une affiliation

- ASSOCIATIONS

. Loi 1901

- 1 – Récépissé de déclaration en préfecture ou Parution au JO
- 2 - Statuts

. Loi 1908

- 1 – Récépissé de déclaration au tribunal
- 2 - Statuts

Note : Vous devez déclarer au moins 2 dirigeants (Président, Trésorier...)

- ORGANISATIONS À BUT LUCRATIF

. SARL, SA, EURL, Auto-Entreprise

- 1 – Déclaration au registre du commerce (*Sauf Auto-Entreprise*)
- 2 – Certificat d'inscription au répertoire Sirene à l'Insee

Note : Vous devez déclarer au moins 1 dirigeant (Gérant, Directeur...)

- AUTRES

- . École municipale
- . Conservatoire (CRD ou CRR)

(A venir)